

# Nouvelles sahraouies

N° 189 | septembre 2023

paraît 4 fois par an – ISSN 1016-7730



## S O M M A I R E

Echos de l'actualité	2
Front Polisario : favoriser les principes d'une paix juste et durable	5
Cinéma : succès et gros couac dans l'échange Sahara Occidental – Suisse	6
Interview de Tone Sarfonn, juriste internationale	8
Pas de visas suisses pour défendre les droits humains à Genève	11
Jeunesse sahraouie en désespérance : la Guyane française : nouvel espoir ?	13
Groupe interparlementaire	15

## ÉTÉ D'ATTENTE DE LUTTES ET D'ESPÉRANCE

COMITÉ SUISSE DE SOUTIEN AU PEUPLE SAHRAOUI  
VAUROUX 2 – 2022 BEVAIX

E-MAIL: CONTACT@SAHRAOUI.CH – C.C.P. 12-6818-7  
Comité de soutien au peuple sahraoui – 1211 Genève 8

## ÉCHOS DE L'ACTUALITÉ

Chères lectrices, chers lecteurs,

Dans les camps de réfugiés la chaleur est réellement « insupportable » : dans la matinée, la température monte à près de 50 degrés et l'eau, cette denrée précieuse, se fait plus rare, dans certains camps. Heureusement que cette année encore, le programme «vacances en paix» permet à quelques centaines d'enfants sahraouis de se rendre en France, en Espagne et en Italie pour changer d'air pendant au moins un mois.



*Tesh Sidi, Sahraouie, élue au parlement espagnol.*

*Photo SP*

**Le 22 mai**, À l'occasion de sa visite au Maroc, première étape d'une tournée sur le continent africain, **le chef de la diplomatie ukrainienne, Dymitro Kuleba, a annoncé que son pays soutenait le plan d'autonomie marocain pour le Sahara Occidental.** On peut s'étonner de cette prise de position en faveur de l'agresseur du peuple sahraoui alors que le ministre des affaires étrangères ukrainien cherche du soutien pour combattre son propre agresseur ! Y aurait-il des bons et des mauvais agresseurs ? C'est d'ailleurs une question que nous pourrions aussi poser à la Suisse.

**Le 19 juin, jour de l'Ouverture de la session des Droits de l'Homme à l'ONU**, des Sahraoui.es de France, d'Espagne, d'Italie et de Suisse se sont réunies sur la Place des Nations à Genève pour faire entendre leurs revendications concernant

la situation d'emprisonnements catastrophiques des prisonniers sahraouis. Le constat est dramatique : plus les situations humaines se dégradent, plus le silence des instances comme le CICR devient insoutenable.

**Le 17 juillet, grand jour en Espagne. Une jeune sahraouie, ayant la nationalité espagnole**, a été élue aux Cortes dans un parti de gauche (SUMAR) et pourrait obtenir une place au gouvernement. Elle promet «d'inverser le virage-traison de Pedro Sanchez (le chef du gouvernement espagnol) concernant le Sahara Occidental.

**Le responsable sahraoui du SMACO (Instance sahraouie concernant les mines)**, Gaïci Nah Bachir a pu finalement partir pour le Monténégro (la société de formation ayant son siège au Kosovo) pour commencer son cours de début juillet à début août. L'in-

térêt et le soutien que vous avez montrés pour ce projet de formation présenté dans notre dernier bulletin, et les 3000 francs reçus de l'Association «ABCD formations communautaires» nous ont conforté.es dans notre décision : dans la situation actuelle cette formation est certes coûteuse (plus de 8000 francs) mais nécessaire alors que le Maroc mine à nouveau certaines régions. Dans notre prochain bulletin, informations plus concrètes de Gaïci Nah Bachir sur le cours qu'il a suivi.

**Les expulsions hors du Sahara Occidental occupé par le Maroc se poursuivent :** deux parlementaires européennes, Inès Miranda et Lola Travieso, avocates espagnoles, se sont rendues à El Ayoun depuis les îles Canaries le 3 juin pour une mission d'observation et de vérification des droits humains de la population sahraouie. Alors qu'elles s'apprétaient à sortir de

l'avion, les forces de police marocaines les ont empêchées de descendre l'escalier de l'appareil. Les avocates espagnoles ont ensuite été détenues illégalement et soumises à des traitements humiliants pendant plusieurs heures à l'aéroport de la ville occupée d'El Ayoun, puis expulsées du territoire.

**L'Algérie vient d'être élue au Conseil de sécurité pour les années 2024 et 2025** avec la Sierra Léone favorable au Maroc alors que Le Guyana, la Corée du Sud et la Slovénie soutiennent le droit à l'autodétermination du peuple sahraoui. Nous aurons ainsi un Conseil de Sécurité un peu plus équilibré concernant le Sahara Occidental.

**Gilles Perrault est décédé le 3 août 2023, à l'âge de 92 ans. Son livre «Notre Ami le Roi» paru en 1990 a provoqué un vrai tsunami politique.** Peu après la sortie de son livre, notre comité l'avait invité à Genève avec Christine Daure-Serfaty où elle et lui étaient intervenus au Grand Aula de l'université. Gilles Perrault a toujours soutenu explicitement l'indépendance du peuple sahraoui. Pour un intéressant retour à cette période, lire le texte à l'adresse: disparition de Gilles Perrault septembre 2023 Omar Brousky ORIENT XXI.

**Enfin, après 10 ans de présence très active et généreuse, la Représentante du Front Polisario pour la Suisse**

**et les organisations internationales à Genève, Omeima Abdeslam, quitte son poste repris par Oubi Bouchraya,** diplomate sahraoui. Elle et il auront la parole dans notre prochain bulletin.

Chères lectrices et chers lecteurs, nous nous retrouverons en automne et jusque là, nous vous remercions pour votre solidarité si précieuse dont le peuple sahraoui a tant besoin.



*Inès Miranda et Lola Travieso, parlementaires européennes.*

*Photo SP*

# OFFENSIVE DU FRONT POLISARIO POUR FAVORISER LES PRÉMICES D'UNE PAIX JUSTE ET DURABLE

Le Front Polisario prend ses responsabilités pour offrir dès maintenant le cadre nécessaire pour favoriser la résolution du conflit du Sahara Occidental.

## 1) Dialogue entre les pêcheurs espagnols et le Front Polisario: « Construire des ponts et tisser des réseaux de dialogue qui promeuvent les intérêts du secteur de la pêche canarienne et les intérêts du peuple du Sahara Occidental »

Alors que l'accord de pêche illégal Maroc-UE expirait le 17 juillet, le secteur des Professionnels de la pêche des îles Canaries et le Front Polisario ont initié, le 7 juillet, un dialogue pour établir les nouvelles bases d'un marché qui permet des bénéfices économiques pour les deux parties, dans le strict respect de la légalité internationale. Il faut savoir qu'une grande partie des bateaux de pêche qui sillonnent les eaux sahraouies, de façon sauvage selon le traité illicite MAROC-UE, proviennent d'Espagne et principalement des îles Canaries: 97 sur 128.

« Nous sommes disposés à trou-



Photo SP

ver un cadre légal afin que les pêcheurs puissent poursuivre leur activité. Ils sont les victimes d'un accord illégal entre le Maroc et l'Union européenne », a déclaré Abdellah Arabi, délégué général du Polisario en Espagne. « Nous sommes disposés à nous asseoir avec les pêcheurs et aussi avec les entreprises qui travaillent dans ces eaux. Les îles Canaries souffrent des conséquences de l'occupation marocaine du Sahara. Nous avons aussi des relations plus étroites avec cette région, qui bénéficierait de l'existence d'un Etat sahraoui indépendant », a-t-il expliqué.

En juin déjà, Gilles Devers, avocat du Polisario auprès des instances européennes, avait dévoilé à Madrid les objectifs du Front Polisario sur ce dossier. **« Nous tendons la main au gouvernement espagnol pour la conclusion d'un accord de pêche dès maintenant. Il n'est pas nécessaire**

**d'attendre le verdict » en appel de la Cour de Justice de l'Union Européenne, a plaidé l'avocat français devant les médias ibériques.**

Le Front Polisario s'appuie sur le verdict de la Cour de Justice de l'Union Européenne (CJUE) du 29 septembre 2021 pour demander aux Espagnols l'ouverture de négociations sur la pêche. La CJUE avait affirmé que le Front Polisario « est reconnu sur le plan international en tant que représentant du peuple du Sahara occidental ».

Divers représentants du secteur de la pêche des îles Canaries participaient à cette rencontre. Du côté sahraoui, le représentant en Espagne Abdulah Arabi était accompagné de l'avocat Gilles Devers.

Il est temps que de véritables formes de coopération soient trouvées avec le Front Polisario. Après le 17 juillet, il n'y a que deux voies possibles pour les eaux du Sahara Occidental, l'une dans laquelle les Etats membres de l'UE continuent, avec le Marocgate en attente de jugement, d'accepter la « piraterie marocaine » ou la « légalité offerte » par le Front Polisario.

## 2) Le respect des Droits de l'Homme au Sahara Occidental, préalable au règlement du conflit sahraoui

Le 7 juillet, s'est tenue une conférence organisée par le « Groupe de Genève des ambassadeurs





Photo SP

des pays solidaires de la lutte du Sahara Occidental» dans le cadre de la session des Droits de l'Homme de l'ONU. Y participait le nouveau représentant du Front Polisario en Suisse et auprès des organisations internationales à Genève, Oubi Bouchraya qui a affirmé que «le respect et la surveil-

lance des Droits de l'Homme au Sahara Occidental, avec la libération de tous les détenus politiques et l'ouverture du territoire aux observateurs et à la presse internationale, étaient des préalables au lancement du processus politique du règlement du conflit et de la décolonisation de la dernière co-

lonie en Afrique». Cette conférence s'est déroulée en présence de hauts responsables de l'ONU et du CICR.



### Comité de rédaction

Keltoum Irbah, Christiane et Berthier Perregaux. La mise en page est réalisée par Thierry Solignac et l'impression par Baillod Imprimeurs S.A. Bevaix.

---

# CINÉMA: SUCCÈS et GROS COUAC DANS L'ÉCHANGE SAHARA OCCIDENTAL – SUISSE

« L'histoire du Peuple Sahraoui racontée d'un point de vue inédit »



Photo SP

Depuis 2019, une intéressante collaboration entre le Film Festival des Droits Humains de Lugano (FFDU) et l'ADER/S, le Comité Suisse de soutien au peuple sahraoui, le SUKS et le Geneva Support Group s'est installée.

## Donner la parole au peuple sahraoui

Le Festival représente une occasion importante de rencontres et de discussions à travers les images et les mots. Donner la parole au Peuple Sahraoui et sensibiliser le public à son histoire et à sa culture est l'objectif de cette collaboration.

Avec ce projet, nous avons voulu étendre cette collaboration au Conservatoire International des Sciences Audiovisuelles de Locarno (CISA) et à l'Escuela de Formacion Audiovisual Sahraoui de Boujdour (EFA/AKS). La rencontre entre

les deux écoles de cinéma a pour but de rapprocher deux réalités de vie très différentes, permettant aux élèves des deux écoles de se connaître et d'échanger des compétences et des expériences humaines et professionnelles.

## Des cinéastes suisses dans les camps de réfugiés

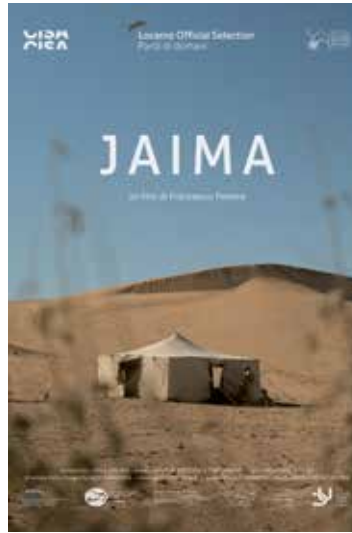
En mars dernier, trois étudiants et un enseignant du CISA ont séjourné un mois dans les camps sahraouis pour réaliser un film documentaire de troisième cycle, son, images et montage. L'expérience était humainement très forte.

Les étudiants vivaient dans la maison de Mahjub Mohamed-Abdalahe, celui qui, avec Mumna Mohamed-Salem, devaient représenter l'EFA/AKS à Locarno ; ils ont partagé leur passion pour le cinéma et fait la connaissance d'autres étudiants, ils ont travaillé avec des acteurs sahraouis pour tourner le court métrage.

### **Pour les cinéastes sahraouis, pas de visas pour la Suisse**

Mumna et Mahjub étaient attendus au Tessin pour participer à la phase de poste-production du court métrage, suivre des ateliers au CISA, participer avec les étudiants du CISA à des activités culturelles, telles que le Locarno Film Festival, le New Orleans Jazz Ascona et assister à Lugano au (Film Festival des Droits Humains (FFDU) où le court métrage de 20 minutes devait être présenté au public avec l'équipe de CISA. Pour ces jeunes cinéastes en formation, séjourner dans une école de cinéma en Suisse aurait dû être une nouvelle expérience ! Immérgés dans une société organisée de manière différente, dans une culture peu connue, ils auraient dû être confrontés aux particularités de faire du cinéma dans des conditions de vie privilégiées par rapport à ce qu'ils connaissent dans les camps de réfugiés.

Or, la Suisse a décidé de ne pas octroyer de visas à ces deux jeunes cinéastes sahraouis. Le prétexte est toujours le même:



*Tournage du film «JAIMA». Photo SP*

« Il n'y a pas d'assurance que ces personnes repartent à la fin de leur séjour ». Notre argument « choc » est d'informer nos autorités fédérales qu'aucun sahraoui invité depuis plus de 40 ans, n'est resté en Suisse.

### **Grand succès du film «JAIMA» ( la tente) à Locarno**

Le 11 août, grand jour pour l'équipe du CISA et pour tous les amis du peuple sahraoui. «JAIMA» a été sélectionné au Film Festival de Locarno; Il y aura 3 projections du court métrage suisse-sahraoui – grand succès – foule nombreuse – longs applaudissements très nourris. Pour de très nombreux spectateurs, découverte d'un nouvel univers. Comme dans le film, le thé sahraoui était au rendez-vous à la sortie de la projection grâce à la sahraouie Omeima Abdeslam – discus-

sions animées – questions nombreuses sur ce peuple et ce conflit oubliés. Il a bien sûr été question de l'absence incompréhensible des jeunes cinéastes sahraouis. Indignation! Le CISA a fait recours. Nous vous tiendrons au courant.

Ce projet fait entrer un team d'associations suisses de soutien au peuple sahraoui et leurs membres dans des échanges culturels et humains avec la société sahraouie et sa jeunesse. Nous vous remercions de soutenir ce projet ! Nous vous signalerons lorsque le film sera à disposition pour des séances publiques ou privées. Dans la situation où se trouve le peuple sahraoui aujourd'hui, le cinéma offre une fenêtre pour mieux faire connaître sa réalité, encore si peu visible. Merci!

---

## INTERVIEW DE TONE SØRFONN JURISTE NORVEGIENNE

Juriste internationale, Tone Sørffonn Moe est très active sur la question du Sahara Occidental. Elle suit le dossier avec précision et passion au sein des instances Droits de l'Homme de l'ONU. Son regard sur cette question est une occasion d'avoir une approche pertinente sur un sujet délicat et douloureux.

### 1) Pouvez-vous présenter votre parcours ?

J'ai travaillé bénévolement sur des cas individuels de prisonniers politiques sahraouis et de victimes de torture des territoires occupés du Sahara Occidental en tant qu'avocate internationale. Les situations que j'ai étudiées montrent une persécution systématique des défenseurs des Droits de l'Homme, des activistes, des journalistes et des étudiants sahraouis, tous ciblés pour leur activisme en matière de Droits de l'Homme et leur soutien au droit à l'autodétermination.



Tone Sørffonn Moe.

Photo SP

### 2) Comment avez-vous découvert le dossier du Sahara Occidental ?

Je me suis impliquée dans la question du Sahara Occidental en décembre 2016 et au tournant de 2017, lorsque je me suis rendue à Rabat pour suivre le procès du groupe « Gdeim Izik » devant la Cour d'appel. En Norvège, l'occupation du Sahara Occidental est bien connue des jeunes politiciens en raison du travail du Comité norvégien de soutien au Sahara Occidental.

Cependant, on peut dire que je n'étais pas familière avec les violations généralisées et systématiques des Droits de l'Homme et du droit humanitaire dans les territoires occupés. Je n'ai appris cela que plus tard et grâce aux nombreux

activistes locaux avec lesquels j'ai eu la chance de travailler et d'apprendre.

### 3) Qu'est-ce qui a motivé votre choix de vous impliquer dans la lutte contre les violations des Droits de l'Homme au Sahara Occidental ?

Ma première rencontre avec le Sahara Occidental remonte à 2016 lorsque j'ai assisté au procès en appel des prisonniers de Gdeim Izik en tant qu'étudiante en droit. Ensuite, lors de mon voyage au Maroc, j'ai rencontré les familles des prisonniers de Gdeim Izik et j'ai pris connaissance du cas des prisonniers qui étaient alors détenus depuis 6 ans de manière arbitraire.

Certains souvenirs restent



gravés dans votre mémoire toute une vie et ce procès en sera un. Je n'oublierai jamais les frissons qui m'ont parcouru lorsque le journaliste sahraoui emprisonné, Mohammed Lamin Haddi, a marqué une croix sur sa bouche avec du ruban adhésif, refusant de répondre aux questions du tribunal, qu'il estimait ne pas être indépendant et impartial. Mohammed Lamin est un journaliste qui a été arrêté après avoir accompagné deux médecins lors de la violente répression du camp de protestation pacifique de Gdeim Izik, et qui a été condamné à 25 ans de prison. Mohammed Lamin a été plus tard, et sans avertissement, expédié à la prison de Tifelt 2 en septembre 2017, où sa situation est restée alarmante pendant plus de six ans. Haddi est toujours détenu à l'isolement, soumis à des violences physiques et psychologiques arbitraires et à mener de multiples grèves de la faim, sans que sa situation n'évolue. Face à une telle culture apparente d'impunité et de répression systématique pour faire taire la voix des Sahraouis, j'ai choisi de continuer à travailler sur des cas de prisonniers politiques et à porter des cas individuels devant le système des Nations unies, afin que le Maroc rende des comptes. En résumé, on peut dire que ce qui m'a motivée et ce qui continue à me motiver, c'est la résistance acharnée des prisonniers de Gdeim Izik et de leurs familles.

#### **4) Quelle est votre opinion sur le Conseil des Droits de l'Homme et l'Examen Périodique Universel (EPU) concernant le Sahara Occidental ?**

Pour commencer, ni le Conseil des Droits de l'Homme ni l'EPU ne sont conçus pour traiter des cas de décolonisation incomplète et d'occupation. Les deux sont conçus comme des instruments de Droits de l'Homme, conçus pour les temps de paix et avec les Etats comme parties. Sur le Sahara Occidental, et puisque le Sahara Occidental a été occupé avant que son peuple ne puisse exercer son droit à l'autodétermination, le Sahara Occidental n'a pas de siège à la table des négociations. Ce fait laisse le terrain de jeu inégal, et le Maroc est même autorisé à continuer à faire des rapports sur le Sahara Occidental comme s'il faisait partie du Maroc proprement dit. Cependant, et malgré ses défauts, le Conseil des Droits

de l'Homme et l'EPU font partie du seul système international dont nous disposons et les deux organes peuvent s'avérer jouer un rôle important pour assurer leur responsabilité. Nous devons donc continuer à utiliser les systèmes de Droits de l'Homme que nous avons mis en place, faute de meilleures options. Mais il est essentiel de les adapter au contexte de l'occupation, ce qui signifie que la législation en matière de Droits de l'Homme n'est plus d'actualité lorsqu'il s'agit d'un territoire occupé, car la notion même de territoire occupé signifie également que nous avons affaire à un territoire où les Droits de l'Homme, de par la nature même de l'occupation, ont été suspendus.

#### **5) Quelles évaluations faites-vous des actions que vous menez ? Avez-vous obtenu des résultats positifs ?**

Depuis le dernier EPU de 2017,



*Manifestation à Genève.*

*Photo SP*

10 avis ont été rendus par le groupe des Nations Unies sur la détention arbitraire, condamnant le Royaume du Maroc sur 22 cas individuels. Depuis le dernier EPU, 10 communications ont été envoyées au Royaume du Maroc par les procédures spéciales de l'ONU avec des recommandations pour remédier à la situation de 54 personnes. En outre, le Comité des Nations-Unies contre la torture a rendu 4 décisions depuis 4 ans. J'ai travaillé avec le groupe de travail des Nations Unies sur la détention arbitraire et les procédures spéciales. Les résultats n'auraient pas été possibles sans la résistance des victimes et les efforts des activistes locaux et des défenseurs et défenseuses des Droits de l'Homme. Même si le Maroc continue à ne pas appliquer les décisions et que la culture de l'impunité est toujours bien vivante, je continue à croire que les

démarches stratégiques de contentieux et de plaidoyer restent cruciales. Avec les cas de Yahya Mohamed Elhafed laazza et Walid Salek El Batal et les avis du Groupe de travail de l'ONU sur les Droits de l'Homme, la non-indépendance et la non-impartialité du système judiciaire marocain ont été prouvées, tout en mettant en évidence et en documentant les divergences troublantes dans la tentative du Maroc de justifier les violations flagrantes des Droits de l'Homme – illustrant comment les militants sahraouis sont arrêtés et emprisonnés en réponse à leur activisme et en guise de punition pour celui-ci. Cette documentation nous permet d'expliquer la raison pour laquelle Mohammed Lamin Haddi, en mars 2017, a choisi de se couvrir la bouche avec du ruban adhésif noir et pourquoi il a été condamné à 25 ans de prison et pourquoi

il est toujours puni pour sa protestation devant la Cour d'appel.

Cette forme de documentation par des juges indépendants devient de plus en plus importante lorsque les processus politiques échouent. Cela s'applique au niveau international, mais aussi au niveau de l'UE avec les arrêts de la Cour européenne de justice et l'avis de la Cour internationale de justice. Les organes indépendants peuvent s'immiscer dans la brèche des organes politiques et, grâce à leur contrôle judiciaire et à leur processus, ils peuvent non seulement fournir une sorte de recours, mais aussi, en fin de compte, rendre l'action politique inévitable.



## La Norvège devrait-elle faire plus pour promouvoir sur la scène internationale le droit à l'autodétermination du peuple sahraoui ?

Comme la plupart des États occidentaux, la Norvège devrait faire plus pour promouvoir le droit à l'autodétermination du peuple sahraoui. La Norvège devrait également faire plus pour soulever les cas des activistes et des défenseurs des Droits de l'Homme ; elle devrait parler encore plus fort lorsqu'elle est confrontée à la documentation des violations des Droits de l'Homme fondamentaux et même des crimes de guerre. La fermeture du territoire est également très préoccupante, car elle laisse les territoires occupés dans l'obscurité totale pour le monde extérieur.

En l'absence de surveillance des Droits de l'Homme, nous nous trouvons face à un déficit de protection. La Norvège et d'autres pays occidentaux devraient parler haut et fort lorsque des observateurs sont expulsés. La cause première de la crise humanitaire reste cependant l'occupation militaire à long terme et le déni du droit à l'autodétermination pour le peuple du Sahara Occidental, permettant la domination étrangère et la discrimination raciale.

La seule solution reste donc l'autodétermination et l'organisation d'un référendum, que tous les États ont l'obligation d'assurer.

## PAS DE VISAS SUISSES POUR DÉFENDRE LES DROITS HUMAINS À GENÈVE



Réfugiés sahraouis en attente.

Photo SP

**La Suisse prive de visa,  
une nouvelle fois, des  
membres de familles de  
prisonniers politiques  
sahraouis.**

A Genève, le Conseil des Droits de l'Homme s'est tenu du 19 juin au 6 juillet. Il était entendu qu'au moins 3 ou 4 défenseur.es des droits humains sahraoui.es des territoires occupés se rendraient à Genève pour participer à plusieurs commissions et réunions importantes où il serait question

des violations des Droits de l'Homme au Sahara Occidental et des prisonniers politiques.

### **Visas refusés**

Or, comme l'an dernier, (voir N.S No 186), l'Ambassade suisse à Rabat a refusé d'octroyer un visa aux trois Sahraoui.es ayant fait le trajet de 1300 kilomètres, d'El Ayoun à Rabat, pour se rendre à l'Ambassade suisse. Quelques temps auparavant, nous avions envoyé à l'Ambassade toutes les informations concernant celles et ceux qui s'étaient préparés.es à ce voyage important en joignant une invitation de notre comité, mentionnant que

nous nous portions garants pour tous les frais de voyage et de séjour de ces défenseur.es. Au cours d'un long téléphone avec une fonctionnaire de l'Ambassade, il a été répondu à nos questions que les visas étaient refusés car « on ne pouvait pas garantir que ces personnes quittent la Suisse à la fin de leur séjour ». Notre contre-argument, pourtant imparable, n'a pas porté : depuis plus de 30 ans que des Sahraoui.es se rendent au Conseil des Droits de l'Homme à Genève, personne n'est resté en Suisse ! Pas une seule ! Ni nos interventions, ni nos discussions avec le Service des

visas de Rabat n'ont changé la décision prise.

### **Priorités des défenseur.es : agir dans les territoires occupés**

Malgré la dure occupation marocaine, les priorités de ces défenseur.es, membres de l'Association des familles de prisonniers et de disparus sahraouis, ne changent pas : continuer à vivre dans les territoires occupés pour soutenir les leurs, pour participer à des initiatives qui rendent visibles la situation désastreuse de leurs frères, pères, oncles toujours en prison. Se rendre à Genève, c'est pouvoir prendre la parole, faire connaître la vérité sur l'occupation du Sahara Occidental et les drames qui se vivent dans les prisons marocaines. A l'abri de tous les regards des instances internationales, comme le CICR, qui ne remplit pas son devoir. En refusant ces visas, comment la Suisse peut-elle ignorer qu'elle participe aux silences tragiques qui recouvrent le drame sahraoui ?

### **Suisse et Maroc : liens renforcés**

Ne devons-nous pas chercher ailleurs les raisons de ces obstacles aux visas ? Ignazio Cassis était au Maroc les 22 et 23 juin dernier pour rencontrer Nasser Bourita, le Ministre marocain des Affaires Etrangères. Selon le communiqué suisse précédant le voyage, « le dynamisme économique du Maroc, sa stabilité politique et son

implication dans les grandes organisations internationales et régionales (ONU, Ligue des Etats Arabes et Union Africaine) en font un partenaire important pour la Suisse au niveau mondial, au Moyen-Orient et en Afrique. ». Pour cette Suisse actuelle, l'éthique politique, économique, humanitaire du Maroc n'a pas l'air d'être en jeu ? Alors que la Suisse veut en faire sa « carte de visite », aucun mot sur la guerre Maroc-Sahara Occidental alors que cette dernière doit certainement avoir une influence sur l'économie marocaine ? Aucun mot au sujet des drones israéliens, très meurtriers qui sont utilisés actuellement par l'armée marocaine et tuent de nombreux civils sahraouis. Sur le Sahara Occidental, la Suisse en reste, nous dit-on, aux déclarations des résolutions du Conseil de Sécurité (qui se sont modifiées au fil des ans) qui mêlent pourtant, avec une certaine habileté et perversité, le soutien au Représentant spécial que le Maroc a empêché

l'an dernier de se rendre dans les territoires occupés du Sahara Occidental (la Suisse aurait pu intervenir auprès de son ami le Maroc sur ce point) ; I. Cassis a réitéré à Rabat son soutien au Droit International qui n'a pourtant rien à faire avec l'initiative d'autonomie présentée par le Maroc en 2007 et dont notre Conseiller fédéral a pris note. Omar Hilale, le diplomate marocain dont la priorité maldiva est la marocanité du Sahara Occidental est prêt à toutes les forfaitures.

Nous l'avons bien connu à Genève pour ses multiples chantages et corruptions (voir les mails de Coleman). Il répète que « Le Maroc compte ses alliés sur le dossier du Sahara Occidental. » La Suisse serait-elle une « alliée » du Maroc ? Est-ce pour cette raison qu'elle refuse de rencontrer le Front Polisario, l'agressé du Maroc et le signataire des Conventions de Genève ?



*Réfugiés sahraouis en attente.*

*Photo SP*



# UNE JEUNESSE SAHRAOUIE EN DÉSESPÉRANCE LA GUYANE FRANÇAISE : NOUVEL ESPOIR ?

Bientôt 48 ans  
d'occupation et de silence  
de l'ONU : la confiance  
sahraoui est trahie ; pas  
de référendum d'autodé-  
termination à l'horizon !  
L'occupation est toujours  
aussi cruelle. La jeunesse  
sahraoui n'en peut plus.



*Demandeurs d'asile à Cayenne.*

*Photo SP*

Elle n'a jamais rien connu d'autre que l'occupation ou les camps de réfugiés – et souvent leurs parents aussi. Elle cherche où trouver cette terre nouvelle où elle pourrait vivre, faire des études, travailler, voir respecter sa liberté d'expression, sa liberté de mouvements sans se retrouver dramatiquement maltraitée et en prison.

## **Nouvel espoir transitoire : la Guyane française**

Les jeunes Sahraouis et Sahraouies, sans espoir au Sahara Occidental, ont déjà cherché plusieurs sorties pour échapper à l'enfermement de l'occupation marocaine. Le passage par la mer Méditerranée et l'Atlantique semblait une solution. Or, après trop de naufrages où de nombreux jeunes ont trouvé la mort,

il fallait trouver autre chose. Apprenant que depuis quelques années, des Afghans, Irakiens, Palestiniens fuyaient leur pays pour la Guyane française, avec sa capitale au nom de triste mémoire, Cayenne, les jeunes Sahraoui.es ont voulu tenter leur chance là-bas depuis près d'une année. Le Maroc ne fait rien pour les retenir dans le pays qu'il occupe depuis 1975. Il vient d'ailleurs d'envoyer au Sahara Occidental de nouveaux émigrants marocains pour poursuivre sa marocanisation illégale. Les Sahraouis des territoires occupés ont des passeports marocains (quand l'administration marocaine veut bien leur en octroyer un). C'est pourquoi certains articles de presse concernant les jeunes Sahraoui.es en Guyane parlent de «Marocain.e.s (NDLR).

La question, pour les jeunes sahraoui.es, c'est de trouver l'argent pour acheter un billet (environ 2000 Euros) pour la Guyane française. Départ d'El Ayoun pour Rabat puis vol vers Sao Paulo au Brésil ; changement pour Macapo au nord du Brésil et dernière étape : Macapo – Cayenne en Guyane Française. Beaucoup de familles sahraouies s'endettent pour offrir un futur à leurs enfants. Mais rien n'est gagné !

## **Près de 500 Sahraoui.es en Guyane française**

Prenons le cas d'Ahmed. C'est un ancien prisonnier politique sahraoui. A sa sortie de prison, il a cherché des petits boulots à El Ayoun, sans avenir. Finalement, il a pu réunir l'argent nécessaire pour partir vers ce nouvel « Eldo-





Lieu d'accueil en Guyane.

Photo SP

rado» et rejoindre les quelques 500 Sahraoui.es qui sont déjà en Guyane. Il garde le contact avec sa famille à travers WhatsApp. Après quelques mois, Ahmed a reçu son statut de réfugié et se trouve maintenant « sous la protection juridique et administrative de l'Office français de protection des réfugiés et apatrides ». On peut faire l'hypothèse que son

emprisonnement comme prisonnier politique sahraoui a rendu légitime son statut de réfugié. Il va faire des économies en Guyane pour rejoindre la France, chercher du travail pour prendre soin des siens restés au Sahara Occidental occupé. Or, les Sahraou.i.es qui obtiennent ce sésame sont rares et beaucoup de requérant.es d'asile n'obtiennent pas de sta-

tut stable dans ce territoire qui est aujourd'hui un nouvel espace très précaire qui propose très peu de débouchés. La CIMADE, une organisation française d'aide aux migrant.es et réfugié.es, notamment, est un soutien indispensable à tous ceux qui parfois ne savent même pas où dormir.

## Hémorragie dramatique de la jeunesse sahraouie du Sahara Occidental – Réflexion d'El Ghalia Djimi

El Ghalia, ancienne disparue, défenseuse sahraouie des Droits de l'Homme, très connue pour sa combativité et son action pacifique, nous exprime sa très grande angoisse devant un pays qui perd sa jeunesse.

« Les villes du Sahara Occidental se vident de leur jeunesse. Des dizaines d'entre eux sont en prison pour des raisons politiques, d'autres sont encouragés à participer au trafic de drogue et finalement jetés en prison, condamnés à de lourdes peines. D'autres encore sont poussé.e.s vers l'exil par la pauvreté endémique de leurs familles, qui les empêche trop souvent d'avoir accès aux études ou à une formation. Quant au travail, les Marocain.e.s sont embauché.e.s bien avant elles et eux. C'est catastrophique ».

---

# MERCI A L'INTERGROUPE PARLEMENTAIRE SUISSE D'AMITIE AVEC LE PEUPLE SAHRAOUI

Quatre ans d'interventions  
et d'initiatives parlementaires à la recherche d'une Suisse active pour le respect du Droit International Humanitaire et du Droit International.

Alors que la législature 2020-2023 des Chambres fédérales prend fin, notre Comité tient à remercier très vivement les membres de l'intergroupe parlementaire d'Amitié avec le Peuple Sahraoui pour leurs initiatives, leurs interventions et leur disponibilité. Ses co-président.es Christine Badertscher (qui a remplacé Brigitte Crottaz en cours de législature) avec Fabian Molina, et ses membres: Denis de la Reussille, Laurence Fehlmann Rielle, Yvonne Feri, Pierre-Alain Fridez, Claudia Friedl, Ada Marra, Mattea Meyer, Carlo Sommaruga et Nicolas Walder. Merci de les soutenir pour la prochaine législature. Yvonne Feri et Ada Marra ne se représentent malheureusement pas.

## **Nombreuses questions au Gouvernement**

Au cours des sessions de cette législature, ses membres ont posé de nombreuses questions orales et écrites au Gouvernement



*Palais fédéral – escalade sans fin.*

*Photo SP*

suisse, concernant notamment les raisons du refus constant du Département des Affaires Etrangères de recevoir la Représentante du FRONT POLISARIO pour la Suisse et les organisations onusiennes à Genève alors que, précédemment (presque depuis le début du conflit), le Front Polisario était reçu à Berne. Cette position n'a malheureusement pas «encore» bougé. Rappelons pourtant que le Front Polisario est aussi signataire des Conventions de Genève dont la Suisse est dépositaire. Pour des raisons de neutralité, la Suisse doit avoir des liens avec les deux belligérants et non seulement avec l'agresseur.

## **Les initiatives de l'Intergroupe**

A plusieurs reprises, l'intergroupe a reçu des membres du Front Polisario et des Sahraoui.es, défenseurs et défenseuses des Droits de l'Homme, pour trou-

ver ensemble des possibilités de faire progresser des initiatives de paix. Rappelons l'initiative de l'Intergroupe d'envoyer une lettre signée par plus de 350 parlementaires suisses et européens, notamment, lors de l'élection du nouveau président américain Joe Biden, pour lui demander d'annuler «le marché» de son prédécesseur: «les Etats-Unis sont prêts à reconnaître la marocanité du Sahara si le Maroc reconnaît Israël», ce qui est un déni de Droit International. Les Etats-Unis n'ont pas vraiment bougé à la demande parlementaire. En revanche, des rapprochements se précisent entre le Maroc et Israël qui vont ouvrir prochainement des ambassades dans les deux pays. Cette année, Fabian Molina a déposé une motion pour une paix juste et durable pour le peuple sahraoui que le Conseil fédéral a proposé de rejeter.



## BIENVENUE

*Si vous venez en notre terre  
nous vous attendons  
à l'abri du soleil  
au bord du chemin.*

*Nos enfants vous offriront  
des bols emplis de dattes et de lait.  
En souriant d'azur  
éveillés très tôt  
sous un morceau de lune  
nous entonnerons des chansons  
de nos ancêtres...*

*Limam Boicha : Les rites de la tente  
L'atelier du Tilde*

## ADRESSES DE NOTRE COMITÉ

### Suisse romande

Comité de soutien au peuple sahraoui

Berthier Perregaux – Vauroux 2 – 2022 Bevaix – Tél. 032 846 14 89

Internet [www.arso.org](http://www.arso.org)

Françoise Buchet – Côte 6 – 2000 Neuchâtel – Tél. 032 853 50 80

Gilles Boss – Quai de la Thièle 4 – 1400 Yverdon-les-Bains

### Suisse alémanique

SCHWEIZERISCHES UNTERSTÜTZUNGSKOMITEE FÜR DIE SAHRAOUI – Postfach 8205 – 3001 Bern